

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 993 228	4 866 823	14 860 051	21 057 469
	Montant net du chiffre d'affaires	9 993 228	4 866 823	14 860 051	21 057 469
	Production stockée			5 984 471	1 230 421
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			114 149	15 258
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			30 265	40 534
	Autres produits			411	170
	Total des produits d'exploitation (1)			20 989 346	22 343 851
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			7 175 242	9 897 512
	Variation de stock			79 123	(58 654)
	Autres achats et charges externes			9 154 349	7 822 784
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 440	91 511
	Salaires et traitements			2 017 750	1 767 923
	Charges sociales du personnel			606 354	558 320
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			92 973	66 599
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				199 011
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			39 629	31 778
	Total des charges d'exploitation (2)			19 246 861	20 376 784
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 742 486	1 967 067

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 742 486	1 967 067
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		7
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		671
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	103 953	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 729
	Différences positives de change	464	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 460	3 008
Total des produits financiers		112 877	5 415
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		9 360
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 542	17
	Différences négatives de change		10 560
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	30 825	
Total des charges financières		36 368	19 937
RESULTAT FINANCIER		76 509	(14 522)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 818 995	1 952 545
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	12 135	
	Sur opérations en capital	58 371	39 518
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	70 506	39 518
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		5 388
	Sur opérations en capital	60 847	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		60 847	5 388
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 659	34 129
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		465 816	504 765
TOTAL DES PRODUITS		21 172 729	22 388 784
TOTAL DES CHARGES		19 809 891	20 906 874
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 362 838	1 481 910

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président

Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	96 000	96 000		889
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	95 323	52 820	42 503	67 612
	Fonds commercial (1)	30 132		30 132	30 132
	Autres immobilisations incorporelles	6 500	6 500		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	217 681	165 823	51 858	37 651
	Autres immobilisations corporelles	544 762	221 864	322 898	116 962
	Immobilisations en cours	5 868		5 868	168 720
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	528		528	46 927
	Créances rattachées à des participations	5 500		5 500	105 500
	Autres titres immobilisés	9 181		9 181	9 181
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	28 087		28 087	16 350
TOTAL (II)		1 039 562	543 007	496 555	599 923
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	218 936		218 936	298 059
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	7 661 563		7 661 563	1 677 092
	Produits intermédiaires et finis	737 180	737 180		
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	52 564
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 192 544	199 011	5 993 533	2 958 330
	Autres créances	856 429		856 429	231 937
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 762 173		4 762 173	939 948
	DISPONIBILITES	4 631 599		4 631 599	7 152 379
	Charges constatées d'avance	118 375		118 375	95 031
	TOTAL (III)	25 198 799	936 191	24 262 608	13 405 340
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		26 238 361	1 479 198	24 759 163	14 005 263

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

33 587

121 850

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	90 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 504 553	932 343
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 362 838	1 481 910
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 749	
	Total des capitaux propres	3 971 140	3 504 553
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	739 052	1 076 780
	Emprunts et dettes financières divers (3)	148 720	254 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 314 811	3 260 203
	Dettes fiscales et sociales	788 921	1 049 695
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	161 293	55 001
	Produits constatés d'avance (1)	15 635 227	4 804 182
	Total des dettes	20 788 023	10 500 710
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 759 163	14 005 263
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 362 837,62	1 481 909,52
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		20 788 023	10 500 710
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		4 956	4 028
(3) Dont emprunts participatifs			

A.V.N.
Société par Actions Simplifiée au capital de 903.000 euros
Siège social : 9 Rue des Deux Vallées – 69670 VAUGNERAY
420 510 331 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.362.837,62 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes 900.000,00 euros
 - Le solde, soit 462.837,62 euros
- au compte "Autres Réserves" qui sera ainsi porté
de 1.504.552,76 euros à 1.967.390,38 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'ont été décidées :

- en date du 21 juin 2021, une distribution de sommes prélevées sur les réserves d'un montant de 100.000,00 euros,
- en date du 27 juin 2022, une distribution de sommes prélevées sur les réserves d'un montant de 300.000,00 euros,
- en date du 15 juin 2023, une distribution de dividendes d'un montant de 900.000,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

FR

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**



Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 759 163 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 172 729 euros** et un total **charges** de **19 809 891 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **1 362 838 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriel : 2 à 6 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Les travaux en cours sont calculés selon la méthode de l'achèvement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération. En cours d'opération, qu'il s'agisse de prestations de services ou de productions de biens, les travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrés.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.6%
- Taux de croissance des salaires : 1.5%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1.5%
- Table de mortalité : Insee 2016

Les engagements n'ont pas été constatées sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités s'élève à 363 304.43 euros.

La société à souscrit :

- Auprès de ARIAL CNP ASSURANCE, un contrat Indemnités Fin de Carrière. Les sommes capitalisées au titre de ce contrat au 31.12.2023 s'élèvent à 9 337.68 euros
- Auprès d'AXA un contrat Indemnités Fin de Carrière. Les sommes capitalisées au titre de ce contrat au 31.12.2023 s'élèvent à 79 824.44 euros.

SAS AVN

SAS au capital de 1 000 000 €

**9 rue des Deux Vallées
69670 VAUGNERAY**

R.C.S. LYON B 420.510.331.

EXERCICE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

A l'Assemblée générale de la société AVN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V.N relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'entreprise a comptabilisé à l'actif de son bilan des disponibilités pour un montant net de 4 631 599 €.

Au cours de nos travaux, nous nous sommes attachés à valider l'existence de ces disponibilités à l'aide des justificatifs en provenance des établissements bancaires.

.../...

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

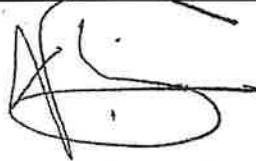
...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 11 juin 2024

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE



Mickaël VIERRAY

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	96 000	96 000		889
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	95 323	52 820	42 503	67 612
	Fonds commercial (1)	30 132		30 132	30 132
	Autres immobilisations incorporelles	6 500	6 500		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	217 681	165 823	51 858	37 651
	Autres immobilisations corporelles	544 762	221 864	322 898	116 962
	Immobilisations en cours	5 868		5 868	168 720
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	528		528	46 927
	Créances rattachées à des participations	5 500		5 500	105 500
	Autres titres immobilisés	9 181		9 181	9 181
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	28 087		28 087	16 350
TOTAL (II)		1 039 562	543 007	496 555	599 923
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	218 936		218 936	298 059
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	7 661 563		7 661 563	1 677 092
	Produits intermédiaires et finis	737 180	737 180		
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	52 564
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 192 544	199 011	5 993 533	2 958 330
	Autres créances	856 429		856 429	231 937
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 762 173		4 762 173	939 948
	DISPONIBILITES	4 631 599		4 631 599	7 152 379
	Charges constatées d'avance	118 375		118 375	95 031
	TOTAL (III)	25 198 799	936 191	24 262 608	13 405 340
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		26 238 361	1 479 198	24 759 163	14 005 263

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

33 587

121 850

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	90 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 504 553	932 343
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 362 838	1 481 910
	Subventions d'investissement	3 749	
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 971 140	3 504 553
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	739 052	1 076 780
	Emprunts et dettes financières divers (3)	148 720	254 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 314 811	3 260 203
	Dettes fiscales et sociales	788 921	1 049 695
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	161 293	55 001
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	15 635 227	4 804 182
	Total des dettes	20 788 023	10 500 710
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 759 163	14 005 263
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 362 837,62	1 481 909,52
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		20 788 023	10 500 710
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		4 956	4 028
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 993 228	4 866 823	14 860 051	21 057 469
	Montant net du chiffre d'affaires	9 993 228	4 866 823	14 860 051	21 057 469
	Production stockée			5 984 471	1 230 421
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			114 149	15 258
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			30 265	40 534
	Autres produits			411	170
	Total des produits d'exploitation (1)			20 989 346	22 343 851
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			7 175 242	9 897 512
	Variation de stock			79 123	(58 654)
	Autres achats et charges externes			9 154 349	7 822 784
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 440	91 511
	Salaires et traitements			2 017 750	1 767 923
	Charges sociales du personnel			606 354	558 320
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			92 973	66 599
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				199 011
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			39 629	31 778
	Total des charges d'exploitation (2)			19 246 861	20 376 784
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 742 486	1 967 067

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 742 486	1 967 067
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		7
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		671
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	103 953	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 729
	Différences positives de change	464	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 460	3 008
Total des produits financiers		112 877	5 415
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 542	9 360
	Différences négatives de change		17
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	30 825	10 560
Total des charges financières		36 368	19 937
RES ULTAT FINANCIER		76 509	(14 522)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 818 995	1 952 545
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	12 135	
	Sur opérations en capital	58 371	39 518
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		70 506	39 518
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		5 388
	Sur opérations en capital	60 847	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		60 847	5 388
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		9 659	34 129
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		465 816	504 765
TOTAL DES PRODUITS		21 172 729	22 388 784
TOTAL DES CHARGES		19 809 891	20 906 874
RES ULTAT DE L'EXERCICE		1 362 838	1 481 910

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 759 163 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 21 172 729 euros** et un total **charges de 19 809 891 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 1 362 838 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriel : 2 à 6 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Les travaux en cours sont calculés selon la méthode de l'achèvement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération. En cours d'opération, qu'il s'agisse de prestations de services ou de productions de biens, les travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrés.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.6%
- Taux de croissance des salaires : 1.5%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1.5%
- Table de mortalité : Insee 2016

Les engagements n'ont pas été constatées sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités s'élève à 363 304.43 euros.

La société à souscrit :

- Auprès de ARIAL CNP ASSURANCE, un contrat Indemnités Fin de Carrière. Les sommes capitalisées au titre de ce contrat au 31.12.2023 s'élèvent à 9 337.68 euros
- Auprès d'AXA un contrat Indemnités Fin de Carrière. Les sommes capitalisées au titre de ce contrat au 31.12.2023 s'élèvent à 79 824.44 euros.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	96 000					96 000
	Autres	131 956					131 956
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	227 956					227 956
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	197 785		38 796		18 900	217 681
	Instal., agencement, aménagement divers	172 829		246 842			419 671
	Matériel de transport	23 903		221			24 123
	Matériel de bureau, mobilier	85 382		15 586			100 968
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	168 720			162 852		5 868
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	648 618		301 445	162 852	18 900	768 311
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	152 427		53		146 452	6 028
	Autres titres immobilisés	9 181					9 181
	Prêts et autres immobilisations financières	16 350		11 737			28 087
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	177 957		11 790		146 452	43 295
TOTAL		1 054 530		313 235	162 852	165 352	1 039 562

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	95 111	889		96 000
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	34 212	25 109		59 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129 323	25 998		155 320
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	160 134	10 194	4 505	165 823
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	95 970	37 678	69	133 579
	Matériel de transport	4 001	4 819		8 819
	Matériel de bureau, mobilier	65 180	14 285		79 465
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	325 284	66 976	4 573	387 687
TOTAL		454 607	92 973	4 573	543 007

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	775 480		38 300	737 180
	Sur comptes clients	199 011			199 011
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	974 491		38 300	936 191
TOTAL GENERAL		974 491		38 300	936 191
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	5 500	5 500	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	28 087	28 087	
	Clients douteux ou litigieux	199 011	199 011	
	Autres créances clients	5 993 533	5 993 533	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 063	2 063	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	43 629	43 629	
	Taxes sur la valeur ajoutée	283 621	283 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 137	5 137	
	Groupe et associés (2)	250 013	250 013	
	Débiteurs divers	271 967	271 967	
	Charges constatées d'avances	118 375	118 375	
	TOTAL DES CREANCES	7 200 935	7 200 935	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		249 947		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 956	4 956		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	734 096	734 096		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	148 207	148 207		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 314 811	3 314 811		
	Personnel et comptes rattachés	483 220	483 220		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190 938	190 938		
	Impôts sur les bénéfices	43 746	43 746		
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 272	50 272		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 745	20 745		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	513	513		
	Autres dettes	161 293	161 293		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	15 635 227	15 635 227		
	TOTAL DES DETTES	20 788 023	20 788 023		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		442 279			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		47			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		296 432
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT.A ETABLIR</i>	252 734	252 734
Autres créances <i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i> <i>BANQUES INTERETS COURUS A RECE</i>	5 137 1 046 37 515	43 698

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		713 404
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS</i>	4 956	4 956
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.FACT.NON PARVENUES</i>	277 565	277 565
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>INTERESSEMENT A PAYER</i> <i>CHARGES S/C.P.</i> <i>ORG.SOCIAUX CHARGES A PAY</i> <i>ETAT-CHARGES A PAYER</i>	137 650 221 555 54 204 9 815 7 659	430 883

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			118 375	118 375
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				118 375

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		15 635 227	15 635 227
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			15 635 227

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

30 132

TOTAL**30 132**

L'application du test de dépréciation du fonds commercial n'as pas donné lieu à une diminution de la valeur inscrite à l'actif.

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	90 300	9 700			100 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	932 343	572 210			1 504 553
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 481 910	(1 481 910)		1 362 838	1 362 838
Subventions d'investissement				3 749	3 749
Provisions réglementées					
TOTAL	3 504 553	(900 000)		1 366 587	3 971 140

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 900 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 900 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 604 553

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 604 553

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 466 587

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux	9 977 188	4 866 823	14 844 011
Production vendue de services	16 040		16 040
TOTAL	9 993 228	4 866 823	14 860 051

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		502,00	1 992,0319	1 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		502,00	1 992,0319	1 000 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE					30 887	30 887
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				27 364	27 364
	Dotation exercice				6 960	6 960
	TOTAL				34 325	34 325
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				27 113	27 113
	Redevances Exercice				8 772	8 772
	TOTAL				35 885	35 885
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				6 140	6 140
	entre 1 et 5 ans				13 304	13 304
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				19 445	19 445
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				257	257
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				257	257
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					8 872	8 872

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Restitution de garantie clients			105 000	
Restitution d'acomptes			265 000	
Bonne fin d'exécution de contrat			67 045	
			437 045	
Engagements de crédit-bail				
Engagements de crédit-bail			19 702	
			19 702	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
MONTANT DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE			363 304	
			363 304	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			820 051	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

Les engagements libellés en devises étrangères sont évalués au cours de la devise au 31.12.2023

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	218 936	298 059		79 123
Autres approvisionnements				
TOTAL I	218 936	298 059		79 123
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	737 180	775 480		38 300
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II	737 180	775 480		38 300
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres	7 661 563	1 677 092	5 984 471	
TOTAL III	7 661 563	1 677 092	5 984 471	
Production stockée (Total II + Total III)			5 984 471	38 300